

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 14 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 avril 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.  
M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, M. GOMILA, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VOGLIMACCI	à	Mme RUGGERI
Mme FLAMENCOURT	à	Mme OTTAVY-SARROLA
Mme JEANNE	à	Mme BIANCAMARIA
Mme FATTACIO	à	M. LUCIANI

**Etait absent :**

M. FILIPPI, Conseiller Municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	44
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Délibération N°2014 /95

**Désignation de deux personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel en tant que membres de la Commission Locale de l'AVAP.**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 5 avril dernier, il convient de procéder à la désignation de deux personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel en tant que membres de la Commission Locale de l'AVAP.

Sur proposition de M. Le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DESIGNE**

Par 37 voix pour,  
Et 11 non participations (Mme Guidicelli, Mme Lantieri, Mme Riera, Mme Sanguinetti, Mme Fattaccio, Mme Ferri-Pisani, M. Luciani, M. Casasoprana, M. Digiacomì, M. Pieri, M. Cervetti)

**Les deux personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel dont les noms suivent :**

- **M. Paul Lucchini**
- **M. Bastien Casasoprana**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie

.....  
**Fait et délibéré à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus**  
**(Suivent les délibérations)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**



**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140414-2014\_95-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2014

Publication : 22/04/2014

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

